

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 19 septembre 2024 à 11 h  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique  
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Marika MERCURE, Régisseur à la Direction de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

**ABSENCE :**

Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

\_\_\_\_\_

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

\_\_\_\_\_

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 00.

\_\_\_\_\_

**CA24 28 158**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 septembre 2024, en retirant l'item 40.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

\_\_\_\_\_

**10 - Période de questions du public**

Aucune question.

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question.

---

**CA24 28 159**

**Autoriser la signature d'une entente sur l'occupation du domaine public entre le collège d'enseignement général et professionnel Gérard-Godin et l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour l'installation et l'utilisation de quatre classes modulaires au parc Robert-Sauvé et l'utilisation des espaces communs (vestiaires, douches et toilettes), d'un montant de 194 000 \$ pour une durée de deux (2) ans, à compter de la date de signature de l'entente, renouvelable pour trois (3) ans, une année à la fois.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

D'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal, arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et le Cégep Gérard-Godin pour l'installation et l'utilisation de quatre classes modulaires au parc Robert-Sauvé ainsi que l'utilisation des espaces communs (vestiaires, douches et toilettes), en contrepartie d'un montant de 194 000 \$ pour une durée de deux (2) ans, à compter de la date de la signature de l'entente, renouvelable pour trois (3) ans, une année à la fois.

La conseillère Suzanne Marceau demande la tenue d'un vote enregistré.

La secrétaire d'arrondissement fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit:

**VOTE**

**Votent en faveur:** Madame Danielle MYRAND, messieurs Richard BÉLANGER, Doug HURLEY et Alain WILSON (4)

**Vote contre:** Madame Suzanne MARCEAU (1)

Résultat : En faveur : 4  
Contre : 1

La secrétaire d'arrondissement, déclare l'item 20.01 adopté à la majorité des voix, et il est

**RÉSOLU**

en conséquence.

20.01 1247146001

---

**CA24 28 160**

**De modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour l'année 2024.**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour reporter la séance initialement prévue le 1er octobre au mardi 8 octobre, 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1242714006

---

**CA24 28 161**

**Approuver l'accueil d'une fermette au Parc Jacques-Cardinal les 28 et 29 septembre 2024.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver l'accueil d'une fermette au Parc Jacques-Cardinal les 28 et 29 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1249350019

---

**40.02 RETIRÉ**

---

**CA24 28 162**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 19 septembre 2024 à, 11 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Doug HURLEY  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 octobre 2024.